




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2022-451**

**Séance publique du**

**13 décembre 2022**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20221213- lmc1229156-DE-1-1
Date de signature : 15/12/2022
Date de réception : jeudi 15 décembre 2022
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS - DISPOSITIF PASS'SPORT 2022-2023**

Le 13 décembre 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 7 décembre 2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Alain PARRA, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Laurence ANGELETTI à Madame Béatrice BENDELE, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Marc FERAUD, Madame Françoise COURANJOU à Madame Amandine JANER, Madame Agnès DAURES à Monsieur Pierre SPANO, Madame Brigitte DEVESA à Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Odile BONTHOUX, Madame Claudie HUBERT à Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Laure SCANDOLERA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Monsieur Philippe KLEIN, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Dominique AUGÉY, Madame Anne-Laurence PETEL à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Rémi CAPEAU, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Elisabeth HUARD, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Marc PENA, Madame Françoise TERME.

**Secrétaire :** Monsieur Rémi CAPEAU

Monsieur Francis TAULAN donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale  
Direction des Sports

Nomenclature : 7.5  
Subventions

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DÉCEMBRE 2022

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Francis TAULAN

**Politique Publique : 13-SOUTIEN A LA PRATIQUE DU SPORT ET INVESTISSEMENT LIE AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS - DISPOSITIF PASS'SPORT 2022-2023- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le dispositif Pass'Sport Club est reconduit pour la saison sportive 2022-2023. Pour rappel, l'objectif est d'inciter les enfants aixois de 6 à 18 ans à la pratique sportive.

Les clubs partenaires s'engagent à réduire la cotisation des enfants à hauteur de 70 € (soixante-dix euros) ou de 90 € (quatre-vingt-dix euros) pour les familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire.

Je vous propose aujourd'hui de voter, dès à présent, les premières subventions telles que présentées en annexe 1, liées au rattachement des Pass'Sport Club 2022-2023.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution de subventions de fonctionnement liées au dispositif Pass'Sport Club 2022-2023, telles que définies en annexe **1.1**, pour un montant total de **51 130 €**, sachant que la dépense en résultant sera imputée au budget de la Ville sur les crédits ouverts au Budget Principal 2022 et affectée au compte **415.6574.924.1100**, qui présente les disponibilités suffisantes ;
- **ADOPTER** les avenants aux conventions des associations concernées, tels que présentés en annexes **2** ;

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint au Maire délégué aux Sports à signer ces avenants.

DL.2022-451 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS - DISPOSITIF  
PASS'SPORT 2022-2023-

Présents et représentés : 51  
Présents : 30  
Abstentions : 0  
Non participation : 1  
Suffrages Exprimés : 50  
Pour : 50  
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

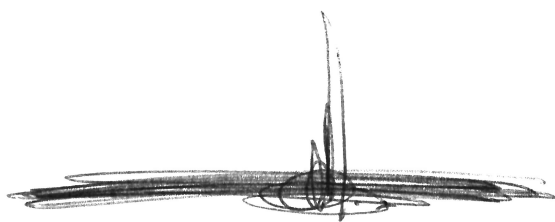
NEANT

N'ont pas pris part au vote  
Eric CHEVALIER

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire  
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER

Le secrétaire de séance,  
Monsieur Rémi CAPEAU



Compte-rendu de la délibération affiché le : 15 décembre 2022  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)<sup>1</sup>

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION  
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE  
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA  
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE  
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : [assemblees@mairie-aixenprovence.fr](mailto:assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Téléphone : 04 42 91 90 00